

FRANÇAIS

Corrigé

Examen du baccalauréat.
Session principale. Juin 2012.
Section : Sciences techniques

I. ÉTUDE DE TEXTE

A. Compréhension

Commentaires des questions	Exemples de réponses possibles
Question 1. <i>Contre quels dangers Layla met-elle en garde son amoureux?</i> Cet énoncé ne précise pas, par un élément de guidage, la séquence sur laquelle porte la question, il serait donc judicieux de lire tout le texte et d'être attentif à la progression de l'information. La reformulation de la question permet d'identifier les tâches à réaliser : « <i>Layla met en garde son amoureux contre des dangers</i> ». Il s'agit, donc, d'identifier, au moins deux dangers (« <i>Quels dangers</i> » est au pluriel) et d'insérer les indices qui justifient la réponse.	Layla met en garde son amoureux, Qays, contre deux dangers, au moins : d'un côté, le danger de la chanter publiquement dont la conséquence inéluctable sera la rupture de la relation, selon les lois de leur tribu : « <i>si tu me chantes, [...] tu nous perds.</i> » ; d'un autre côté, le risque qu'il court en bravant l'ordre établi, les coutumes et les usages : « <i>Tu sais bien que c'est défendu. Rappelle-toi la vieille loi de nos tribus.</i> »
Question 2. <i>Pour garantir la continuité de leur relation amoureuse, Laylâ propose à Qays deux solutions : lesquelles ?</i>	Pour garantir la continuité de leur relation amoureuse, Layla propose à Qays deux solutions. Elle lui suggère de l'aimer en silence et de mettre sa mère dans la confiance et la

« Pour garantir la continuité de leur relation amoureuse » constitue un guidage fort intéressant. En effet, cette partie de l'énoncé aide le candidat à localiser dans le texte les informations en rapport avec l'objet de la question : les solutions garantissant la continuité de la relation amoureuse menacée. Il s'agit dès lors d'identifier deux solutions proposées par Layla. De ce fait, le candidat est appelé à sélectionner les séquences et à lire attentivement les propos du personnage en question dans le texte : (« Je t'en supplie de nouveau, dit-elle, calme-toi... » et « Laylâ pleurait maintenant : « Alors, je te le redis... » »).	laisser agir (« Aime-moi, mais en silence, parle à ta mère, si tu veux, et laisse-la agir »). Mais face à l'entêtement de son amoureux, elle lui propose d'utiliser un nom d'emprunt pour parler d'elle (« parle de moi, mais sous un autre nom »).
Question 3. <i>Qays apparaît comme un homme révolté. Relevez et expliquez deux procédés d'écriture par lesquels l'auteur en rend compte dans les quatre dernières lignes du texte.</i> L'indication « dans les quatre dernières lignes du texte » précise la séquence qui contient l'information demandée et l'assertion « Qays apparaît comme un homme révolté » indique l'objet du travail à réaliser. Il s'agit donc de relever (les séquences mises entre guillemets dans la réponse), de nommer (les mots écrits en gras dans la réponse) et d'expliquer (les séquences soulignées dans la réponse), au moins, deux procédés d'écriture qui montrent la révolte du	Qays apparaît clairement comme un homme révolté. Pour rendre compte de sa révolte, l'auteur recourt à de nombreux procédés d'écriture parmi lesquels on peut citer la modalité exclamative (« Je les renverserai ! J'abattrai ces murailles ! ») <u>qui révèle la détermination presque aveugle du personnage à braver les interdits érigés face à l'épanouissement de son amour par l'expression poétique.</u> On peut citer aussi la répétition (« il est trop fort, il est trop neuf pour qu'on ne l'écoute pas, pour qu'il ne triomphe pas »). <u>Une telle répétition associée à l'usage de l'adverbe d'intensité « trop » dans le cadre de deux propositions consécutives, met en relief la certitude quasi délirante, du personnage à triompher de la société qui fait obstacle à la</u>

personnage.	<u>célébration jouissive de son amour.</u>
-------------	--

B. Langue

Commentaires des questions	Réponses possibles
1. Qays, si tu m'aimes, <u>écoute-moi</u> ! a) Identifiez le mode du verbe souligné. b) Réécrivez la phrase en changeant le mode du verbe souligné.	a) Le mode du verbe souligné est l'impératif b) Qays, si tu m'aimes, tu m'écouteras. (tu devras m'écouter) ou Qays, si tu m'aimes, tu m'écoutes.
2. Tu sais bien que c'est <u>défendu</u>. Remplacez ce qui est souligné par un mot équivalent.	Tu sais bien que c'est interdit. Tu sais bien que ce n'est pas permis.

II. ESSAI

Autrefois, c'étaient les pères qui décidaient du mariage de leurs enfants.

Pensez-vous que, de nos jours, la décision doive revenir aux enfants ou aux parents ?

Vous développerez votre point de vue personnel sur la question en l'appuyant par des arguments et des exemples précis, dans un texte d'une vingtaine de lignes.

Thème : Histoires d'amour

Mots-clés : Les mots « autrefois », « père », « décidaient » réfèrent à une époque patriarcale et à une société traditionnelle où le père avait une autorité absolue sur la famille et les enfants, où le mariage s'inscrivait dans le cadre d'un pacte d'échange social et économique visant la conservation d'un ordre établi qu'on voulait immuable et où l'amour n'avait pas de place, était frappé d'interdit.

Problématique :

La mariage peut-il rester une affaire familiale et sociale ou doit-il être, plutôt, une affaire privée ?

Grandes lignes du développement : (à titre indicatif)

1. *Expliquer le statut du mariage dans les sociétés traditionnelles.*

- Dans ces sociétés, l'individu, en tant qu'être indépendant, autonome, n'existait pas. Il n'y avait que la communauté, le groupe. Donc, il n'y avait pas de liberté individuelle.
- L'amour, lui aussi, n'existait pas. Pire encore, il était un tabou. Donc, il n'y avait pas de mariage d'amour.

Dans ce contexte sociologique et éthique, le mariage avait pour fonction principalement la perpétuation de l'espèce humaine, l'immunité morale contre le péché de la chair dans les milieux modestes et l'accroissement des richesses dans les milieux cossus en associant une fortune à une autre. C'est ce qui explique l'ingérence des parents qui décidaient de tout à la place de leurs enfants, y compris pour le mariage.

2. Montrer qu'aujourd'hui, c'est aux enfants de choisir eux-mêmes les partenaires de leur vie aussi bien pour des raisons objectives que subjectives.

- Aujourd'hui, nous vivons dans une époque où la liberté individuelle constitue la base de toutes les sociétés civiles. Nous vivons aussi dans une époque qui a inventé le mariage d'amour, par conséquent, le mariage devient une affaire privée. Les parents peuvent donner leur opinion, mais ils ne sauraient imposer leur choix à leurs enfants.

- Quand ce sont les enfants qui choisissent eux-mêmes les partenaires de leur vie, ils donnent un sens au mariage : ils ont le sentiment d'être maîtres de leur destin ; c'est ensemble qu'ils font leurs projets et leurs choix et qu'ils prennent les décisions cruciales dans leur vie de couple.

- Ce que cherchent les jeunes à travers le mariage, aujourd'hui, ce n'est ni peupler la terre, ni allier des fortunes. Ce qu'ils cherchent avant tout, c'est le bonheur.